

Le Progres 13/01/2012

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Convention renouvelée avec le club des entreprises de l'Ouest lyonnais

Economie. Signature, mardi dans les locaux de la communauté de communes, du renouvellement de la convention entre la CCPA et le club des entrepreneurs de l'Ouest Lyonnais. Une occasion, pour Jean-Pierre Guillot et Antoine Raucoules de faire le bilan de cette première année de coopération.

Mise en place en 2010, la convention de partenariat entre la communauté de communes et le club des Entreprises de l'Ouest Lyonnais (CEOL) avait été renouvelée, à l'unanimité, par le conseil communautaire du 7 décembre dernier. Convention qui s'accompagne du versement d'une subvention de 12 000 euros, dans un souci de maintien des relations de proximité avec les entreprises du territoire. En 2012, plusieurs projets et réflexions conduiront la communauté de communes et CEOL à travailler conjointement sur, par exemple, la mise en place du dispositif Alize (Action locale interentreprises en zone d'emploi) votée, lors du dernier conseil commu-

nautaire. Alize est un dispositif d'appui aux PME-PMI de plus de 3 ans en développement. Il repose sur une logique partenariale entre grandes entreprises et PME. Ce dispositif devant être expérimenté sur le Pays de L'Arbresle, le CEOL sera mobilisé en tant que partenaire économique. Une réflexion globale sur la problématique des services aux salariés et aux entreprises sera également approfondie du fait du dynamisme économique du Pays de L'Arbresle et de son potentiel d'accueil de nouvelles activités. Après cette signature, mardi, s'est déroulée la traditionnelle séance des vœux aux entrepreneurs dans les locaux de la CCPA. Une occasion, pour Antoi-

ne Raucoules, président du CEOL, d'aborder le problème de l'évitement de L'Arbresle et la desserte du secteur de La Ponchonnière. « Quelque 19 000 camions desservent annuellement une grosse structure de la ZAE, indique-t-il. En plus des entreprises, des structures publiques, comme l'Aquacentre, génèrent un grand nombre de trajets. Un désenclavement de la ville et de la zone d'activités est donc indispensable. Entreprises, élus et citoyens doivent pouvoir se comprendre. Pour que les habitants du territoire puissent trouver des emplois près de chez eux, les entreprises doivent pouvoir se développer. » ■

De notre correspondant local Gérard Urbin



■ Antoine Raucoules (à g.) et Jean-Pierre Guillot finalisent le renouvellement de la convention. Photo Gérard Urbin

Près de 70 adhérents et dix ateliers par an

Constitué désormais de près de 70 adhérents, le club CEOL participe activement à fédérer et dynamiser les entreprises du Pays de L'Arbresle. Ainsi, depuis le démarrage du partenariat, une quinzaine d'entreprises a rejoint le club, grâce à un important travail de prospection et de mise en réseau.

Par ailleurs, l'atelier mensuel organisé par le CEOL, chaque 2^e mardi du mois, réunit une cinquantaine de personnes, parmi lesquels des chefs d'entreprises mais aussi des élus et services de la CCPA. Ces ateliers qui se déroulent, chaque fois dans les locaux d'une entreprise ou structure différente, sont aussi l'occasion de découvrir des savoir-faire et des compétences,

ainsi que la diversité des activités établies sur le Pays de L'Arbresle. Elles sont suivies, par l'intervention du représentant d'un organisme extérieur, qui apporte une véritable expertise économique sur des problématiques liées à la vie de l'entreprise. Dix ateliers se sont déroulés durant l'année 2011. Ils ont abordé des thèmes tels que la réforme de la taxe professionnelle, les Prud'hommes, le covoiturage, le temps partagé, le dispositif Sécurité-ra, l'Institut national de la propriété industrielle, etc. La participation systématique de la communauté de communes lors de ces rencontres permet ainsi une bonne interface entre la collectivité et les entreprises et un meilleur échange de l'information.



■ Quelque 19 000 camions desservent annuellement une des entreprises de la Ponchonnière. Photo Gérard Urbin